

AVIVO Suisse

Association de défense et de détente des retraités

Rapport d'activités 2018-2019

L'AVIVO fête ses 70 ans et des enfants se sont amusés à s'imaginer à cet âge. Le résultat est joyeux, souriant et coloré. De quoi être rassurés par l'image de la vieillesse qu'ont les enfants. Aujourd'hui, le label du « bien vieillir » est devenu incontournable : publicités, cosmétiques, pratiques de soins, diététique, conseils de santé, normes de nutrition et, sur le thème de la golden économie, les banques s'en mêlent aussi. La notion du « bien vieillir » est devenue un label incontournable, au point que l'on finit par se demander si l'on n'a le droit de vieillir qu'à la condition de « vieillir jeune » !



Dessin de Maya, 8 ans, APEMS Bois Gentil Lausanne

Or, le bien vieillir n'est-il pas en somme qu'une entreprise de normalisation de la vieillesse, une sorte de tyrannie. Comme pour cacher le message profond mais perceptible qui insinue que « vieillir bien » signifie ne pas être une charge et surtout ne rien coûter... Les assureurs, toujours à l'affût, ne proposent-ils pas des rabais de primes aux assurés séniors qui garantissent exercices physiques et nombre de pas quotidiens ? Insensiblement se développe une société fragmentée où chacun n'aurait plus à être relié aux autres afin de ne rien leur devoir. C'est le déni de la solidarité, la rupture du contrat social qui lie les humains. Or, vieillir n'est quand même pas un délit !

L'AVIVO, alerte septuagénaire, sait combien le lien social est essentiel dans la vie, plus que le nombre de légumes et de fruits consommés chaque jour. Ses activités de loisirs sont en effet le meilleur antidote à la solitude et à l'isolement, et surtout permettent de consolider le partage et la solidarité. Cela illustre le rôle vital de la prévention. De plus, l'AVIVO a toujours su

conjuguer la convivialité avec un engagement vigoureux de défense des droits de ses membres, d'une lutte concrète pour le progrès social et l'harmonie entre les générations. Ce furent déjà les valeurs des fondateurs de l'AVIVO qui jouèrent un rôle essentiel dans la création de l'AVS et ses améliorations. Et c'est toujours le cœur du dynamisme de l'AVIVO.



Le comité de l'AVIVO suisse n'a pas dérogé à ces engagements. Ce qui me permet de remercier chaleureusement ses membres dont la fidélité et l'active collaboration sont précieuses. Réuni régulièrement à Lausanne, il évoque tant l'actualité politique que parlementaire.

L'AVIVO a répondu comme de coutume à plusieurs consultations fédérales. Elle s'est exprimée de façon critique à la consultation sur AVS21 – qui prévoit une augmentation de l'âge de la retraite des femmes. Elle s'est opposée à la nouvelle généralisation du n° AVS et a suivi les critiques du préposé à la protection des données. Elle a clairement dit son opposition à la proposition d'autoriser les assurances privées à exclure sans explication et sans recours possible des assurés, ou tout simplement à changer et les objectifs et les prix d'une assurance en cours de contrat.

L'AVIVO a participé au referendum contre RFFA et a proposé le refus en votation. Elle a recommandé de voter non à la surveillance des assurés et à l'initiative « le droit suisse au lieu de juges étrangers ».

Plusieurs membres de l'AVIVO, banderoles en tête, ont participé à la manifestation à Berne le 13 septembre en faveur de l'égalité.

L'AVIVO a obtenu la distribution d'horaires sur papier lors de la coupure estivale de la ligne CFF Lausanne-Fribourg. Elle a repéré en effet que l'article 4 de l'Ordonnance fédérale sur les horaires n'était pas respecté et l'a dénoncé à l'OFT.

Des travaux très bruyants à la gare de Lausanne sont une gêne nuit et jour pour les voisins. L'AVIVO a remarqué que la loi fédérale sur le travail de nuit n'était pas respectée et elle est intervenue avec succès auprès de la direction des CFF qui a présenté des excuses.



Malheureusement, il faut aussi reconnaître le lamentable **échec des initiatives LAMal** malgré l'engagement des sections de l'AVIVO. Comme dans les cantons de Vaud et de Genève, le nombre de signatures récoltées a été supérieur à celui qui est nécessaire à une initiative cantonale, les signatures ont été remises aux Grands Conseils sous forme de pétition. Notons aussi que les réserves de nombre de caisses maladie vont bien au-delà des exigences légales. Concordia et Assura ont décidé de rembourser leurs assurés dans des cantons. En septembre prochain, il faudra veiller de près sur l'accumulation abusive des réserves et demander le remboursement de **primes payées en trop**.

La saga de la **réforme des prestations complémentaires** a pris fin sans gloire. Certes les loyers ont été adaptés enfin après des années d'atermoiements mais vont dépendre des régions. En revanche les rentes pour enfants ont été diminuées parmi d'autres restrictions. Au total, 210 millions d'amélioration et 684 millions de détériorations... Ce malfaisant paquet a été voté au Parlement fédéral par 142 oui... et **54 abstentions** !

Quant aux **franchises** et leur augmentation, l'AVIVO avait menacé de soutenir un referendum et même proposé la suppression des franchises qui ne sont que des astuces pour faire payer les malades. Emissions de radio et interview, articles dans la presse ont repris nos arguments. Et heureuse surprise, un ralliement de l'UDC aux opposants a permis d'enterrer l'augmentation des franchises.

Année après année, l'AVIVO a rencontré quatre fois Monsieur Schneider Ammann à propos des chômeurs âgés. Nous avons remis plusieurs propositions propres à respecter la dignité de ces personnes. Chaque fois, nous avons insisté en vain sur l'importance d'un pont AVS sur le modèle vaudois. Les changements au Conseil fédéral ont inversé cette tendance néfaste et le gouvernement vient de proposer un **pont AVS** encore plus favorable que celui qui existe dans le canton de Vaud. Espérons que les Chambres sauront accepter ce progrès.

Pour la première fois depuis une dizaine d'années, nous pouvons annoncer un pacte de paix avec la section de Genève à propos du **site** ! Pour rappel, le site AVIVO suisse est le suivant www.avivo-ch.ch.

La section du Jura a profité de la possibilité d'obtenir une **aide au recrutement** de la part de l'AVIVO suisse. Cet appui se monte à 1'500 francs.

Toutes les sections offrent des **activités diversifiées**. On peut signaler de nouvelles idées comme les infos-café à Berne, les cours de lecture labiale à Genève et le succès des visites et conférences de la passeuse de culture à Lausanne. Ces animations sont toutes très précieuses et propres à favoriser le lien social. Jeux, balades, courses, gymnastique, thé dansant, excursions, pétanque, scrabble et voyages, il s'agit de véritables activités de prévention que ne sauraient éclipser les services sociaux de nos sections et leur généreuse ouverture à tous les concitoyens.

Célébration des 70 ans de l'AVIVO et de l'AVS

La préparation de cet anniversaire nous a beaucoup occupés. De l'idée de départ d'organiser une journée à Berne, nous avons décidé que les sections, véritables actrices de l'AVIVO suisse, étaient mieux à même de rassembler les membres dans leur région pour une vraie journée festive. De plus, une brochure en allemand et en français a permis de se plonger dans tout un historique. Plusieurs personnes se sont fortement engagées dans cette aventure et dans la recherche de documents : Martin Rothenbühler, Roland Rapaz, Guite Theurillat, Christine et Cyprien Felgenhauer pour les traductions, Remy Cosenday, Marco Medici, Gloria Barbezat, Peter Flubacher, Theresa Jäggin, Annette Zimmermann et les responsables des sections. A l'heure de notre assemblée générale, la brochure est sous presse.

Les Fêtes auront lieu aux dates suivantes :

Vaud le 20 juin à Yverdon-les-Bains ; Zurich le 21 juin ; Berne et Bienne le 14 septembre ; Genève le 23 novembre ; Bâle en 2020 ; Jura a célébré ses 60 ans le 12 décembre 2018.

FARES et Conseil suisse des Aînés

L'AVIVO a six délégués aux assemblées de la FARES, Fédération suisse des associations de retraités et de l'entraide. Merci à Annette Zimmerman, Minka Hofer, Michel Doyon, Rogelaine Jardin, André Eisenstein, Jacqueline Bongard, Christa Loepfe, Maggie Klein, Monique Ocsan. Trois membres de l'AVIVO sont délégués et participent au CSA : Marco Medici, Rolf Schneider, Jean-Paul Dudt. Ce dernier préside le groupe de travail « Age et Migrations » du CSA. Tous trois font partie aussi des instances de la FARES. Un grand merci à chacun.

Dans ces temps de tempête sur les assurances sociales, une fois de plus, l'AVIVO devra faire front face aux tentatives itératives de restrictions dans le social comme dans les retraites. Elle se lancera dans la bataille comme ont su le faire ses fondateurs et leurs successeurs. Mais elle ne pourra rien sans le soutien non seulement des sections mais surtout des membres.

Que cela ne nous empêche pas tous de **savoir profiter du présent qui est présent comme un présent**. L'allongement de l'espérance de vie représente un formidable progrès, probablement l'un des plus importants qu'ait connus l'humanité.

Sion, le 22 mai 2019

Christiane Jaquet-Berger
Présidente